NEWSLETTER

Numéro Spécial

Des engagements aux actions

DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE & AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES

King Fahd Palace, Dakar 12-13 novembre 2018

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DU GENRE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Canada

UNFPA

De gauche à droite Mme Cécile Compaoré Zoungrana, Représentante Résidente de l'UNFPA, Mme Bineta Diop, Envoyée Spéciale Femmes, Paix et Sécurité du Président de la Commission de l'Union Africaine, M. Pape Gorgui Ndong, Ministre de la Jeunesse, de la Construction Citoyenne et de la Promotion du Volontariat, Mme Salimata Diop Dieng, Ministre de la Femme, de la Famille et du Genre, Mme Lise Filialtrault, Ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Mabingué Ngom, Directeur Régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, M. Bakary Djiba, Représentant du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan

Les Etats africains invités à passer à l'action pour mettre en œuvre leurs engagements en vue d'une autonomisation effective des femmes et des filles

Ouverte le 12 novembre par Mme Salimata Diop Dieng, Ministre de la Femme, de la Famille et du Genre, la rencontre de haut niveau portant sur le « dividende démographique et autonomisation des femmes et des filles » a été clôturée le 13 novembre par M. Amadou Bâ, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan. Elle a été sanctionnée par la Déclaration de Dakar.

La Déclaration de Dakar sur « Dividende démographique et autonomisation des femmes et des filles » a réaffirmé l'engagement des Ministres des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à **« renforcer leurs actions de plaidoyer auprès des parlements nationaux et des leaders d'opinions à accorder une attention particulière et plus soutenue aux questions relatives aux politiques nationales visant l'autonomisation de la femme et l'égalité de Genre, en vue de contribuer au succès de la transition démographique de nos États dans la perspective de la capture du dividende démographique pour mieux accélérer la croissance économique ».**

La rencontre de haut niveau a enregistré la présence de M. Pape Gorgui Ndong, Ministre de la Jeunesse, de la Construction Citoyenne et de la Promotion du Volontariat, de M. Mabingué Ngom, Directeur Régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, de Mme Cécile Compaoré Zoungrana, Représentante Résidente de l'UNFPA, de Mme Lise Filialtrault, Ambassadeur du Canada au Sénégal, des Ministres en charge de la Femme, des représentants des Ministères de la Jeunesse, de l'Économie, de l'Éducation du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, des représentants de l'Union Africaine, de la CEDEAO, des organisations de femmes et de jeunes.

L'autonomisation des femmes, « une condition nécessaire » à la capture du dividende démographique

Les Etats de l'Afrique l'Ouest et du Centre et les organisations régionales se sont réunis à Dakar pour réfléchir sur les stratégies et méthodes à mettre en œuvre pour l'autonomisation des femmes et des filles en vue de la capture du dividende démographique. Remerciant les participants venus répondre à son invitation Mme Salimata Diop Dieng, Ministre de la Femme, de la Famille et du Genre du Sénégal, a salué la forte mobilisation et « l'optimisme collectif » qui anime les partenaires dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA). Cependant Mme Salimata Diop Dieng n'a pas manqué de relever les défis qui se posent aux dirigeants africains dans ce continent où l'évolution démographique est marquée par une population majoritairement jeune. Soulignant les déséquilibres entre les conditions de vie réelles et les besoins de subsistance de cette jeunesse africaine, elle a relevé les entraves à l'épanouissement des familles, au bien-être des femmes et des hommes tant aux plans social qu'économique.

Constatant que toutes les politiques publiques aussi bien dans les Etats que dans les institutions internationales tiennent désormais compte de la dimension genre, Mme Lise Filialtrault, Ambassadeur du Canada, a désigné les femmes comme « la force de l'émergence économique ». Elle a appelé à l'application des lois adoptées dans ces pays afin de passer à l'action pour « l'autonomisation effective » des femmes et des filles.

Les femmes sont « la force de l'émergence »

L'autonomisation des femmes et des filles est une « condition nécessaire » pour la capture du dividende démographique, a réaffirmé M. Mabingué Ngom, Directeur Régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Malgré leur poids démographique et leurs contributions substantielles à l'économie, « les femmes font face à des difficultés d'accès aux instruments financiers et aux prêts essentiels pour faire prospérer leurs entreprises et améliorer leurs conditions de vie », a-t-il déploré.

Alors que depuis 2015, les chefs d'Etat africains se sont engagés à capturer le dividende démographique, le Directeur Régional de l'UNFPA a attiré l'attention sur la nécessité de soutenir la mise en œuvre de ces engagements en affectant les ressources appropriées et la réalisation d'actions concrètes afin de transformer véritablement la vie de ces femmes et permettre aux populations de réaliser leur plein potentiel.

Mme Cécile Compaoré Zoungrana, Représentante de l'UNFPA au Sénégal, a affirmé dès l'entame de son propos, que l'autonomisation des femmes et des filles, au cœur de la mission de son institution, est la « préoccupation de l'heure ». Dès lors, pour la capture du dividende démographique, cette autonomisation des femmes et des filles est indispensable, a-t-elle déclaré.

Près de 250 participants en provenance de neuf pays de la région, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad, ont pris part à la rencontre de haut niveau dont l'objectif était de bâtir des alliances stratégiques afin d'engager des actions concrètes pour l'autonomisation des femmes et des filles en vue de la capture du dividende démographique.

Autonomisation des femmes dans les agendas internationaux

Agir pour prévenir l'explosion d'une bombe démographique

A l'ouverture de cette première session portant sur les engagements de la communauté internationale pour l'autonomisation des femmes, la modératrice, Mme Bineta Diop, Envoyée Spéciale Femmes, Paix et Sécurité du Président de la Commission de l'Union Africaine a affirmé la nécessité pour l'Afrique de gérer sa croissance démographique afin qu'il soit bénéfique pour sa croissance économique et ne devienne pas une bombe à retardement.

Alors que la population africaine est estimée à 1,3 milliard d'habitants actuellement et devrait atteindre trois (3) milliards d'habitants en 2063, les défis en termes de santé, d'éducation, de gouvernance et de politiques économiques efficaces s'imposent, a-t-elle relevé. Selon elle, à l'heure actuelle, l'Afrique n'a plus besoin de documents de politique ou de définitions de priorités, mais de mettre en œuvre les stratégies déjà élaborées pour l'autonomisation des femmes et la capture du dividende démographique.

Inscrire les filles dans les filières scientifiques

Prenant part à cette session, Mme Yaye Ramatoulaye Dièye, Représentante de l'Union africaine, a rappelé que l'aspiration 6 et 7 de l'Agenda 2063 définit des mesures visant à renforcer les femmes en tant qu'actrices principales. Cependant même s'il est reconnu que les Etats ont fait des efforts pour intégrer la dimension genre dans les politiques publiques, les budgets alloués aux objectifs y afférents sont encore insuffisants

Comment l'autonomisation des femmes et des filles est prise en compte dans les politiques et programmes de la CEDEAO ?

Invitée à répondre à cette question, Mme Salimata Thiam, Chargée principale genre au Centre de Développement du Genre de la CEDEAO, a évoqué une « montée en force » dans l'application des directives de l'UA en matière d'autonomisation des femmes. Même si elle a reconnu que des efforts restent à faire, car les femmes sont encore confinées aux travaux domestiques. Selon Mme Thiam, pour renverser cette tendance, la CEDEAO octroie 790 bourses d'excellence chaque année à des filles issues de familles démunies pour favoriser leur intégration dans les filières scientifiques et techniques le plus souvent réservées aux garçons.

Créer le Dividende Genre

« Il sera difficile, sinon impossible de capturer le dividende démographique si la contribution des femmes à l'économie nationale ne s'améliore pas », c'est la conviction de la Représentante Résidente de l'UNFPA au Sénégal, Mme Cécile Compaoré Zoungrana qui intervenait lors de la session. Pour elle, il faut prendre en considération la notion de Dividende Genre qui peut être définie comme la croissance économique accrue qui pourrait être réalisée avec des investissements dans les filles et les femmes.

Pour créer le Dividende Genre, la Représentante Résidente de l'UNFPA, a invité les Etats à investir dans le capital humain des femmes à travers la réduction des inégalités de genre, l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive en vue de réduire la fécondité et créer plus de temps pour le travail rémunéré. Elle a également plaidé pour l'éducation des filles, l'accès des femmes aux facteurs de production (terres, crédits), la création d'emplois dans les secteurs à large main-d'œuvre (agriculture, industrie), et la participation politique des femmes.

L'autonomisation des femmes dans les politiques et cadres nationaux de développement

Vue des panélistes de la session «L'autonomisation des femmes dans les politiques et cadres nationaux de développement», modérée par M. Latif Dramani, Enseignant Chercheur au CREFAT/ Université de Thiès, cinquième à partir de la gauche

Alors que la constitution du capital humain repose essentiellement sur les femmes, le travail de ces dernières n'est pas encore assez valorisé dans les pays africains d'où la nécessité de leur autonomisation. Même si les politiques publiques intègrent désormais la dimension genre, l'application effective des engagements fait souvent défaut.

Au Bénin, la micro-finance pour l'autonomisation économique des femmes

Au Bénin, la dimension genre est au cœur de la politique économique. Mme Bintou Chabi Adam Taro, Ministre des Affaires sociales et de la Microfinance, a présenté les neuf projets phares dont l'un s'occupe de la question de l'autonomisation des femmes. Elle a évoqué le programme d'actions en cours depuis 2016 dans lequel la priorité est accordée aux personnes pauvres dont les femmes. Celles-ci, a-t-elle indiqué, évoluent dans l'économie informelle et le petit commerce. Après avoir identifié ces secteurs d'activités qui emploient nombre de femmes, le Bénin a défini la stratégie basée sur le « Faire-Faire » pour les autonomiser davantage. Pour ce faire, des microcrédits leur sont octroyés pour appuyer leurs activités génératrices de revenus. Selon elle, l'approche genre se traduit également à travers notamment la lutte contre les violences faites aux femmes et le mariage forcé en soulignant l'importance d'associer les chefs traditionnels.

Le Burkina Faso mise sur la formalisation des entreprises gérées par les femmes

Au Burkina Faso, l'autonomisation des femmes est prise en compte dans le Plan National de Développement Économique et Social, a déclaré Edwige Ninon Yaméogo Sankara, Directrice Générale de l'autonomisation Economique la femme. La stratégie de ce pays reposant sur la capacitation des femmes à travers l'accès aux ressources et opportunités. Le gouvernement burkinabé a pris cinq engagements pour l'autonomisation sociale et économique de la femme. L'objectif étant d'appuyer la formalisation des entreprises gérées par des femmes de 20% actuellement à 50% dans les 13 régions du pays. Parallèlement à cette mesure, les autorités de ce pays s'engagent à appliquer les textes ratifiés concernant la répression de toutes les formes d'union forcée et non consentie, et la prise en charge des victimes de

violences basées sur le genre à travers les centres régionaux. elle a informé que 20% de femmes sont actuellement inscrites dans ces centres professionnels.

Guinée : Soutien à la professionnalisation des femmes

Pour Bakary Sylla, Chef de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances de la Guinée, seules des actions concrètes peuvent permettre de capturer le dividende démographique. Dans son pays, le Plan national de développement économique et social 2016-2020 est en cours d'exécution. Il a exposé les statistiques en Guinée qui montrent un taux de chômage élevé chez les femmes : seules 22% insérées dans les activités socio-économiques. La stratégie de développement repose sur la prise en compte de l'autonomisation des femmes dans ce plan à partir de l'éducation, de la santé reproductive et l'emploi. M. Sylla a déclaré que la Guinée soutient la professionnalisation des femmes dont l'objectif est de les inciter à mettre en valeur leur savoir-faire dans des secteurs générateurs de revenus.

Mauritanie : L'autonomisation des femmes parmi les six chantiers de la stratégie de croissance

En Mauritanie, M. Sidy Mohamed Zenvour, Directeur de la Coordination de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagées, (SCAPP) a exposé les trois leviers de la stratégie pour chercher à promouvoir une croissance forte et l'inclusion des femmes. Selon lui, six chantiers dédiés à l'autonomisation des femmes sont en cours d'exécution et concernent l'accès au crédit afin d'accroitre leur revenus et réduire leurs déficits. Cependant, de nombreux défis restent à être relevés dont le taux d'analphabétisme élevé avec un taux d'activité des femmes de seulement 27% et la persistance des pesanteurs socio-culturelles.

Sénégal : Engager des mécanismes efficaces pour autonomiser les femmes

Le Gouvernement du Sénégal met en œuvre depuis 2014 le Plan Sénégal émergent (PSE) dont un des axes porte sur le développement du capital humain. M. Mayacine Camara, Représentant du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, estime que le cadre législatif est propice pour réussir la capture du dividende démographique car toutes les dispositions juridiques ont été adoptées par le Sénégal. Pour étayer son propos, il a cité la loi sur la parité et la dimension genre désormais incluse dans les interventions sectorielles. Sur cette lancée, M. Camara a indiqué que le Gouvernement du Sénégal conditionne désormais l'octroi de fonds dans le financement des projets et programmes publics aux critères liés à l'autonomisation des femmes. Il a invité les acteurs publics à définir des indicateurs de mesure du dividende démographique. « La question de l'autonomisation des femmes doit se régler au niveau territorial et non au niveau national », a-t-il soutenu.

« Le Tchad que nous voulons » intègre l'autonomisation des femmes

Pour sa part, M. Hisseine Tahir Sougoumi, Secrétaire d'Etat au Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement du Tchad, a déploré la précocité de la nuptialité due au mariage d'enfants. Présentant le plan national de développement 2017-2021, « Le Tchad que nous voulons », il a mis en évidence la prise en compte de l'autonomisation des femmes. L'objectif de capturer le dividende démographique devrait permettre de réduire des inégalités de genre et renverser la situation actuelle.

Autonomisation des femmes et dividende démographique : partage d'expériences

Vue des panélistes de la session «Autonomisation des femmes et dividende démographique : partage d'expériences », modérée par Pr. Ndioro Ndiaye, Ministre conseiller à la Présidence de la République du Sénégal

En Afrique, les Etats ont défini des politiques publiques tenant en compte l'autonomisation des femmes. A l'occasion de la rencontre de haut niveau sur la capture du dividende démographique, leurs représentants ont partagé leurs expériences respectives.

Burkina Faso : La communication pour faire évoluer les normes sociales

S'agissant du Burkina Faso, Yameogo Sankara Ninon, Représentante de la Ministre en charge de la femme, a présenté les engagements internationaux de son pays en matière d'autonomisation des femmes et des filles. Cependant, elle a constaté un fort taux de prévalence des violences basées sur le genre. En réaction à ces fléaux, le Gouvernement burkinabé a mis en œuvre plusieurs programmes et stratégies permettant de renforcer l'autonomisation des femmes et des filles. Une approche basée sur la communication pour le changement de comportements est adoptée pour faire évoluer les normes socio-culturelles qui entravent l'autonomisation des femmes dans cette société. A cet effet, un « hôtel maternel » accueille les filles victimes de grossesses précoces. Mais pour l'efficacité de toutes ces mesures, l'appropriation par les femmes des programmes, doublée de la mise en place de réseaux communautaires constitués d'autorités religieuses et coutumières, est impérative.

La Côte d'Ivoire recourt aux technologies numériques

L'expérience de la Côte d'Ivoire a été présentée par Mme Félicité Koutouan, Directrice de la Promotion et de l'Autonomisation des Femmes. Elle a axé son intervention sur les actions menées depuis 2011 à la sortie du pays de la crise. L'amélioration du statut des femmes à travers l'accès aux financements se manifeste notamment par l'implication de la Première Dame de Côte d'Ivoire qui met à la disposition des femmes un fonds de plus de 10 milliards pour le financement de leurs activités. Avec un taux de remboursement de 95%, les femmes bénéficiaires de ce fonds ont largement respecté leur engagement et consolider leur autonomie financière à travers l'entrepreneuriat féminin. Elle a affirmé qu'à ce rythme, elles pourraient créer leur propre banque pour atteindre l'objectif visé de leur autonomisation complète. En Côte d'Ivoire, la stratégie d'autonomisation des femmes repose également sur le recours aux technologies de l'information et de la communication.

Ainsi, Mme Koutouan a fait part de l'utilisation de tablettes numériques pour faciliter l'accès à l'éducation et la formation de 699 filles en un an. Elle a informé l'assistance de l'existence d'un Centre incubateur des femmes entrepreneures en vue de permettre à ces dernières de développer des activités économiques de leurs choix.

Le Mali opte pour un cycle scolaire complet des filles

Mme Diakité Aissata Kassa Traoré, Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, présentant la politique globale du Mali en matière de genre, qui est axée sur l'éducation, a évoqué la scolarisation des filles, le faible accès des femmes aux filières scientifiques. Elle a souligné les interprétations religieuses qui interdisent aux filles d'aller à l'école. Selon Mme Traoré, dans son pays, les filles restent exposées aux violences sexuelles. Elle a lancé un plaidoyer pour la scolarisation des filles reposant sur un cycle scolaire complet et le renforcement de ressources humaines pour l'encadrement pour les filles.

Au Niger, l'Etat implique la société civile

Le cas du Niger a été exposé par Madame Elback Zeinab Tari Bako, Ministre de Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. Déplorant le mariage des enfants, elle a indiqué que cette situation trouve sa source dans la coutume et la religion. Au Niger, l'âge du mariage est à 15 ans. 80% des femmes sont analphabètes et vivent en milieu rural. Elles sont confrontées à la pauvreté qui touche quatre femmes sur cinq. Le deuxième axe de la présentation, la santé de la reproduction, révèle que seules 12% des femmes au Niger ont accès à la contraception. Le Niger a élaboré des documents de stratégie de riposte pour lutter contre ces deux fléaux. Cela implique la société civile avec un financement de quatre millions de dollars à travers le Plan de Développement Economique et Social. Elle souligne la nécessité de libérer les filles à travers l'allègement des tâches ménagères et la sensibilisation des jeunes garçons sur les questions de genre afin de les préparer à leurs futures vies de couple.

Le Sénégal vise l'autofinancement des activités des femmes

Pour le Sénégal, c'est la Ministre de la Femme, de la Famille et du Genre, Mme Salimata Diop Dieng qui a présenté l'expérience sénégalaise en matière d'autonomisation des femmes. Elle a exposé le cadre juridique institutionnel défini par son pays notamment en matière d'égalité homme-femme, la loi sur la parité qui a permis d'atteindre un taux de 42% des femmes à l'Assemblée nationale, ainsi que la mise place de l'Observatoire national de la parité, etc. Pour renforcer les capacités productives des populations rurales, le gouvernement du Sénégal a lancé le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), permettant de contribuer à l'accès des populations rurales aux infrastructures socio-économiques. Mettant en évidence les résultats obtenus avec les associations de femmes leaders, Mme Dieng a estimé qu'il faudrait désormais viser l'autofinancement des activités des femmes.

Les organisations de femmes du Sénégal se sont fortement mobilisées pour faire entendre leur voix

La communication pour le changement social et comportemental en faveur de l'autonomisation des femmes et dividende démographique

De gauche à droite Mme Tiné Ndoye, Présidente du Réseau National des Femmes Rurales du Sénégal, le Modérateur M.Moussa Dieng, représentant de la Banque Mondiale, Hon. Awa Gueye, Vice-présidente de l'Assemblée Nationale du Sénégal, M. Mahamat Nour Adam Sakine, représentant du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques du Tchad, M. Ismaël Pogba Gbanacé, Président du Réseau des communicateurs traditionnels de la Guinée

Une approche multisectorielle, impliquant divers acteurs, est indispensable pour la capture du Dividende démographique.

Les communicateurs traditionnels en renfort

Les communicateurs traditionnels contribuent à la promotion de normes sociales favorables à l'autonomisation des femmes. M. Ismaël Pogba Gbanacé, Président du Réseau des communicateurs traditionnels de la Guinée, a souligné l'importance d'écouter ceux qui sont des messagers à l'échelle communautaire.

Ce sont des dignitaires connus et respectés pour leur sagesse. Car maitrisant la culture de leur communauté, ils sont des vecteurs de changement, des éducateurs de proximité pour le changement de comportement. Dans les stratégies d'autonomisation des femmes et des filles, il est impératif de s'appuyer sur les valeurs et cultures des communautés.

Les leaders religieux s'engagent

L'engagement des leaders religieux pour l'autonomisation des femmes a été réaffirmé durant la troisième session par M. Mahamat Nour Adam Sakine. Le Représentant du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques du Tchad a présenté la ligue des femmes prédicatrices dont la mission est, entre autres, d'enseigner la mémorisation du Coran, la jurisprudence islamique, et de sensibiliser ses membres sur des thèmes portant sur la santé de la reproduction, la responsabilisation des filles, la planification familiale, entre autres. Au sein de cette structure, les femmes se montrent plus à l'aise et confiantes d'aborder en toute autonomie les questions les concernant.

Les parlementaires jouent leur partition

Les législateurs jouent un rôle crucial dans l'autonomisation des femmes et des filles en vue de la capture du dividende démographique. Pour Awa Gueye, Vice-présidente de l'Assemblée Nationale du Sénégal, partageant l'expérience de son pays sur la contribution des parlementaires à l'effort d'autonomisation des femmes et des filles, la loi sur la parité est à l'origine de la progression notable de la présence des femmes dans les assemblées électives.

A l'Assemblée nationale du Sénégal, en effet, les femmes représentent 42% des députés. Pour autant, elle a déploré les réticences dans l'application de la parité par certains de ses collègues, relevant des velléités de résistance malgré les acquis. Les femmes doivent maintenant s'informer et s'approprier les outils à leur disposition pour renforcer leur autonomisation.

Plaidoyer pour l'accélération de l'abandon des pratiques néfastes et l'autonomisation des femmes et des filles

Dans la soirée du 12 novembre, les participants ont poursuivi les échanges au cours du dîner de plaidoyer. Les Ministres en charge de la Femme et du Genre de la région se sont publiquement engagés à prendre des actions concrètes pour accélérer l'abandon des pratiques néfastes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Cérémonie symbolique de remise de cadeaux souvenirs par Mme Salimata Diop Dieng, Ministre de la Femme, de la Famille et du Genre du Sénégal, à Mme Diakité Aissata Kassa Traoré, Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali ainsi qu'à ses homologues des autres pays

Les artistes de renommée internationale, Coumba Gawlo Seck et Baba Maal ont joint leurs voix à celles des Ministres pour lancer des messages de plaidoyer

Dialogue intergénérationnel entre jeunes et décideurs politiques sur «Autonomisation des femmes et des filles et pratiques néfastes»

M. Pape Gorgui Ndong, Ministre de la Jeunesse, de la Construction Citoyenne et de la Promotion du Volontariat, M. Khadim Diop, Président du Conseil National de la Jeunesse du Sénégal, Mme Yaye Ramatoulaye Dièye, Représentante de l'Union Africaine à l'écoute des jeunes

La deuxième journée de la rencontre de haut niveau sur le dividende démographique et l'autonomisation des femmes et des filles a été consacrée au dialogue intergénérationnel sur « Autonomisation des femmes et pratiques néfastes ». Il a permis des échanges directs entre les jeunes et les représentants des Ministères en charge de la jeunesse, de la femme, de l'éducation, de l'économie, les partenaires au développement sur les thématiques. A cette occasion, les jeunes représentés par le Conseil National de la Jeunesse du Sénégal, le réseau africain des jeunes Afryan, ont saisi l'opportunité de faire entendre leurs voix et d'interpeller les autorités gouvernementales sur la situation des pratiques néfastes en Afrique de l'ouest, les défis auxquels ils sont confrontés en matière d'emploi, d'entreprenariat, d'insertion professionnelle et de migration irrégulière et sur la mise en œuvre des politiques dédiées.

Présidant le dialogue avec les jeunes, M. Pape Gorgui Ndon, Ministre de la Jeunesse, de la Construction citoyenne et de la Promotion du Volontariat, a rappelé les efforts du Gouvernement du Sénégal pour renforcer les capacités de la jeunesse. « Les jeunes ne doivent plus être dans la situation de demandeurs d'emplois mais plus dans celle de créateurs d'emplois », a-t-il déclaré.
Le Président du Conseil National de la Jeunesse du Sénégal (CNJS) a, pour sa part, invité la communauté internationale, les organisations régionales et toutes les parties prenantes à soutenir les initiatives des jeunes visant à promouvoir l'autonomisation des filles et à lutter contre les pratiques néfastes afin de promouvoir des sociétés pacifiques, inclusives et égales conformément aux Objectifs de Développement Durable.

Le dialogue intergénérationnel a été relayé en direct sur les réseaux sociaux.

Temps forts du dialogue intergénérationnel

TWEETREACH SNAPSHOT FOR

JogJotna

ESTIMATED REACH | EXPOSURE

108,375

453,386

ACTIVITY

TWEETREACH SNAPSHOT FOR

HLMDD

ESTIMATED REACH | EXPOSURE

108,944

474,314

ACTIVITY

TWEETREACH SNAPSHOT FOR

PutYoungPeopleFirst

ESTIMATED REACH | EXPOSURE

120,072

429,266

ACTIVITY

VERBATIM

« L'autonomisation de la femme et de la fille renvoie à la place et au rôle qui leur sont dévolus dans l'organisation et le fonctionnement de la société au plan économique, social, politique et culturel. Celle-ci s'améliore et se développe harmonieusement et durablement si les rapports entre les hommes et les femmes sont basés et régis par des règles et principes d'équité et d'égalité. »

Amadou Bâ, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan

« Les jeunes ne doivent plus être dans la situation de demandeurs d'emplois mais plus dans celle de créateurs d'emplois »

Pape Gorgui Ndong, Ministre de la Jeunesse, de la Construction Citoyenne et de la Promotion du Volontariat

« Il est primordial que les corps de justice se dotent de moyens et de capacité pour permettre aux femmes et aux filles d'exercer et de bénéficier de leurs droits au même titre que tous les citoyens »

Lise Filialtrault, Ambassadeur du Canada

« Il faut que les Etats membres qui ont adopté des politiques sur l'Agenda 2063 mettent des moyens en place pour assurer le développement du continent pour éviter l'explosion d'une bombe démographique en Afrique »

Bineta Diop, Envoyée Spéciale du Président de la Commission de l'Union Africaine pour les Femmes, la Paix et la Sécurité

« Les discussions et échanges ont été particulièrement fructueux et intéressants, montrant à la fois les progrès que nous avons déjà réalisés, mais aussi le chemin qui reste encore à parcourir, ainsi que les défis qui nous attendent, et la nécessité qu'il y a pour nous de fédérer au mieux nos efforts afin de permettre le développement durable de notre cher continent.»

Mabingué Ngom, Directeur Régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

« J'ai trouvé que les participants sont sur la même longueur d'onde. Nous sommes tous d'accord que pour l'autonomisation des femmes et des filles, nous devons investir dans le capital humain féminin. C'est-à-dire faire en sorte que les femmes aient accès à la santé, à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'emploi. Nous sommes aussi parvenus à la conclusion qu'il faut travailler à changer les mentalités et les normes sociales. Car ce sont elles qui nourrissent toutes les violences basées sur le genre, principalement les grossesses d'adolescentes et les mariages d'enfants »

Cécile Compaoré Zoungrana, Représentante Résidente de l'UNFPA au Sénégal

DECLARATION DE DAKAR SUR LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES, DAKAR, 13 NOVEMBRE 2018

Nous, Ministres des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, réunis à Dakar, République du Sénégal, en **« Conférence de Haut Niveau sur le Dividende Démographique et l'autonomisation des femmes et des filles »,** du 12 au 13 novembre 2018 à l'Hôtel King Fahd Palace ;

Nous réjouissant de l'engagement des Chefs d'Etat de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à soutenir l'action des organisations internationales et de la société civile ainsi que des Partenaires techniques et financiers pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des Objectifs de Développement Durable 2030, qui accordent un rang de priorité élevé à la santé reproductive et l'autonomisation des femmes et des filles;

Remerciant Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal et l'ensemble des membres du gouvernement pour l'accueil chaleureux réservé aux différentes délégations qui ont pris part à cette rencontre de haut niveau;

Réitérant nos profonds remerciements à l'endroit des Chefs d'Etat qui ont bien voulu faciliter la participation de leurs délégations ;

Appréciant l'engagement et le leadership de l'UNFPA avec l'appui des autres partenaires techniques et financiers pour l'intégration du Dividende démographique dans les politiques, les projets et programmes de développement des pays membres ;

Saluant à cet effet, l'opportunité offerte par le projet d'Autonomisation des femmes et Dividende Démographique dans le Sahel (SWEDD), en tant que cadre fédérateur de plaidoyer, de mobilisation des ressources, d'engagement citoyen et d'investissements massifs et conséquents pour un changement d'échelle dans l'atteinte des objectifs visés ;

Rappelant que les droits de la femme sont reconnus et garantis par tous les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques ainsi qu'aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'<homme et des <peuples relatif aux Droits de la Femme en Afrique (Maputo), la Charte africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant et tous les textes internationaux relatifs aux droits de la femme en tant que droits humains, inaliénables, interdépendants et indivisibles ;

Considérant l'engagement pris par les gouvernements lors de la Conférence mondiale sur les femmes (Beijing 1995) de se consacrer sans réserve à l'élimination de tous les obstacles et contraintes afin de promouvoir l'indépendance socio-économique des femmes, l'éradication de la pauvreté notamment par la création d'opportunités d'emplois et de revenus;

Rappelant les engagements pris par les gouvernements de 54 pays de l'Afrique réunis à Addis-Abeba du 30 septembre au 4 octobre 2013 à travers la Déclaration d'Addis-Abeba sur la Population et le Développement en Afrique après 2014 à maximiser les avantages du dividende démographique par l'investissement dans la création d'opportunités et la mise en place d'un environnement favorable à l'innovation, à la créativité et à l'esprit d'entreprise, afin que les femmes et les jeunes puissent créer des emplois et réaliser pleinement leur potentiel;

Prenant acte des Déclarations du Forum des parlementaires africains sur la population et le développement » tenu les 25 et 26 Novembre 2016 à Dakar ;

Rappelant que les recommandations de Banjul+10 pour l'accélération du développement des jeunes en Afrique tenue le 26 Mai 2016, du symposium sur le dividende démographique organisé à Dakar le 20 Juin 2016, ont été conclues avec le ferme engagement de mettre les jeunes et les femmes en avant de notre agenda ;

Rappelant la décision des Chefs d'Etat de l'Union Africaine d'adopter le thème: «Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse», en 2017, relève d'une bonne perception du potentiel extraordinaire que représente la jeunesse africaine ;

Considérant que l'amélioration des perspectives économiques des femmes et de leur statut social combinée au changement de la structure par âge de la population peut constituer un atout pour la capture du dividende démographique ;

Convaincus qu'une population en bonne santé constitue une condition pour le renforcement de la productivité et un stimulant pour la croissance économique et que l'atteinte des Objectifs de Développement Durable par nos pays respectifs est fortement tributaire de la construction de systèmes sanitaires appropriés et performants ;

Considérant les pesanteurs socioculturelles qui entravent le changement de comportements favorable à la santé de la mère et de l'enfant;

Préoccupés par la persistance des violences basées sur le genre et autres pratiques néfastes qui compromettent tous les efforts d'autonomisation de la femme et de la fille ainsi que les perspectives de développement durable de nos Etats ;

Notant les défis liés à la mise en œuvre des politiques de population à cause du poids de la tradition, de la culture et de divergences d'interprétations ;

Demeurons engagés à renforcer nos actions de plaidoyer auprès des parlements nationaux et des leaders d'opinions à accorder une attention particulière et plus soutenue aux questions relatives aux politiques nationales visant l'autonomisation de la femme et l'égalité de Genre, en vue de contribuer au succès de la transition démographique de nos États dans la perspective de la capture du dividende démographique pour mieux accélérer la croissance économique;

A oeuvrer pour le changement d'attitudes et de comportements transformateurs nécessaires à la réalisation de l'Afrique de 2063 ;

A travailler en synergie avec l'ensemble des parties prenantes à la présente déclaration pour une meilleure prise en compte de l'autonomisation des femmes et des filles;

A contribuer à l'accélération du processus de mise en œuvre de la feuille de route de l'Union Africaine qui recommande aux Etats membres de renforcer le plaidoyer et le dialogue politique en faveur de l'élaboration de Stratégies d'autonomisation des femmes et des filles;

A vulgariser les instruments juridiques internationaux, régionaux pertinents relatifs à la promotion et la protection des droits des femmes et des filles et veiller à l'effectivité de leur application et leur harmonisation avec les textes nationaux;

A assurer la mise en œuvre de stratégies et d'actions nécessaires pour le renforcement de l'autonomisation des femmes selon une approche holistique prenant en compte de manière combinée et harmonieuse, l'éducation, la santé, l'environnement, l'emploi des femmes et des jeunes, la protection sociale, la gouvernance locale et la redevabilité;

A améliorer l'accès des femmes et des filles aux ressources financières et facteurs de production notamment dans les chaines de valeurs productives selon des conditions adaptées avec des dispositifs d'accompagnement techniques, institutionnels et communautaires de proximité ;

A renforcer les capacités techniques d'une masse critique d'experts nationaux aptes à favoriser une meilleure prise en charge de l'intégration du Dividende démographique dans les politiques et stratégies de développement au niveau national et sectoriel ;

A soutenir les systèmes statistiques nationaux en vue de faciliter les processus de planification et de prise de décision au niveau politique ;

A améliorer les processus d'élaboration des budgets sensibles au genre au niveau de chaque pays membres d'ici 2022, pour une meilleure prise en compte de l'autonomisation des femmes et des filles ;

A promouvoir l'harmonisation des cadres d'analyse dotés d'outils et méthodes de référence inclusives et participatives.

Fait à Dakar, le 13 novembre 2018
Les Ministres en charge de la Femme et du Genre de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Les filles de la troupe théatrale de l'École David Diop Mendes ont plaidé pour plus d'investissements en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles

Directeur de publication: Cécile Compaoré Zoungrana - **Coordination:** Ndèye Diop Niang - **Contribution:** Célile Adotevi, Mandiaye Pety Badji, Habibou Dia, Fatou Cissé Dramé, Jacob Eben, Moussa Faye, Lydie Sanka Kabou, Absa Wade Ngom, Abdoulaye Niass, Aminata Touré Sagna
Conception: OFBD